



LE MERCREDI 12 MARS 2014

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 12 mars 2014, à 20 h 30, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Sylvain Léger
Stéphane Mongeon
Carl G. Simpson
France Turcotte

Jacinthe Brière
Jocelyn Fréchette
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard
Dany Ouellet
Alain Smolynecky

Absences

Claude Auger
Michel Tardif

René Langelier

Les représentants du comité de parents :

Mathieu Dupont

Sylvain Tremblay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

Parole aux commissaires

Monsieur Sylvain Tremblay

- . Près de 150 élèves de l'école St-Jean-de-Brébeuf participeront à l'enregistrement de l'émission *Dis-moi tout*, en juin prochain.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Souligne que Loïc Bydal, élève de l'école Mgr Charbonneau, participe à certains cours avec ses collègues de classe par l'entremise de la vidéoconférence, bien qu'il soit hospitalisé à Montréal.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Élections québécoises : invite les électeurs à questionner leurs candidats quant à leurs engagements en matière d'éducation.
- . Élections québécoises : invite les citoyens à voter en grand nombre.

Monsieur Raymond Ménard

- . Bouffée d'oxygène : souligne le travail effectué dans les 4 écoles secondaires. Remercie les partenaires pour leur apport financier soutenant ce projet.

Monsieur Mathieu Dupont

- . Souligne que l'ESHG tiendra sa finale locale de *Secondaire en spectacle* le 22 mars prochain à la Salle Desjardins.

Monsieur Alain Smolynecky

- . Remise des bulletins à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau : la coopérative formée pour la cafétéria tiendra un souper-bénéfice.

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Élève finissante de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin organise, le 14 mars prochain, un spectacle-bénéfice au profit des sinistrés du Lac-Mégantic.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 89 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;



QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2014

RÉSOLUTION 90 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 5 février 2014 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux ressources matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . RockFest à Montebello
- . Remplacement de la chaudière de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau
- . Tableau de bord en date du 31 janvier 2014
- . Protocoles d'entente – possibilités de renégociation

Internet Papineau par monsieur le commissaire Alain Smolynecky :

- . Travaux de sécurisation énergétique des tours
- . Modification de la structure administrative
- . Autonomie de l'organisme
- . Assemblée générale et assemblée générale spéciale : 29 avril 2014

Comité relatif aux services éducatifs par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . Application des nouvelles obligations afin de contrer la violence et l'intimidation
- . Chantier quant à la réorganisation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA)

Vallée jeunesse par madame la commissaire France Turcotte :

- . Activité-bénéfice *Vins et fromages* : belle réussite qui a permis d'accueillir près de 500 convives

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Festival du film : félicitations adressées à Mme Julie Bouchard pour la qualité de son travail dans ce dossier

Comité relatif aux technologies de l'information et des communications par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . Colloque TIC (22 avril)
- . Appel d'offres quant au soutien technique de certaines infrastructures réseau
- . Soutien technique auprès de la MRC Papineau
- . Suivi de la relocalisation des techniciens informatiques (été 2014)
- . Sites web des écoles : refonte uniforme complète

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LA CIRCONSCRIPTION 17 – NOMINATION

RÉSOLUTION 91 (2013-2014)

Attendu la démission de M. Marc Carrière à titre de commissaire représentant la circonscription 17;

Attendu les termes de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chapitre E-2.3), lequel prévoit que le Conseil des commissaires doit procéder par nomination afin de pourvoir le poste laissé vacant;

Attendu que ce Conseil des commissaires a choisi de lancer un appel de candidatures afin de pourvoir ledit poste;

Attendu que le Conseil des commissaires a procédé à l'analyse exhaustive des 11 candidatures reçues afin de n'en retenir qu'une seule;

Attendu que les dispositions de l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chapitre E-2.3) prévoient la consultation du comité de parents, lequel a émis une



1645

recommandation favorable à l'égard de la candidate retenue lors de sa séance régulière du 13 février 2014;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE ce Conseil des commissaires nomme monsieur Steven Newnham au poste de commissaire de la circonscription 17.

Monsieur le commissaire Marc Beaulieu demande le vote secret.

Le directeur général et le secrétaire général procèdent au dépouillement des bulletins de vote.

POUR : 9
CONTRE : 4

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CONTRAT DE SERVICE DE SOUTIEN TECHNIQUE POUR UNE INFRASTRUCTURE RÉSEAU – ADJUDICATION
--

RÉSOLUTION 92 (2013-2014)

Attendu que le contrat de soutien technique pour une infrastructure de réseau est arrivé à échéance;

Attendu l'appel d'offres sur invitation datée du 25 février 2014;

Attendu l'offre reçue et ouverte :

Mondo in Inc.37 343,00\$ / année soit 112 029 \$ sur 3 ans
7695 avenue Papineau, Montréal (Québec) H2E 2H1

Savoir-faire Linux Aucune soumission reçue
7275, Saint-Urbain #200, Montréal (Québec) H2R 2Y5

Solution LinuxAucune soumission reçue
124 Des Plaines, Cowansville (Québec) J2K 3W6

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées avait évalué la valeur de ce contrat à moins de 100 000 \$;

Attendu les termes de l'article 15 du Règlement sur les contrats de services des organismes publics, lequel permet d'entreprendre des négociations avec une firme lorsque cette dernière est la seule à déposer une soumission;

Attendu les négociations entreprises avec la firme Mondo In inc.;

Attendu que l'entente est d'une durée de trois ans et qu'il y a possibilité de deux périodes de prolongation d'une année, pour un contrat d'une durée maximale de cinq (5) ans;

Attendu les discussions des membres du comité TIC lors des rencontres du 5 novembre 2013 et du 11 mars 2014;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 26 février et du 12 mars 2014;

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire et l'approbation du directeur général.

Il est proposé par monsieur le commissaire Alain Smolynecky;

QUE le contrat de soutien technique pour une infrastructure de réseau, d'une durée de trois (3) ans, soit adjugé à la firme Mondo In Inc. pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf-mille-neuf-cents dollars (99 900 \$), taxes exclues;

QUE le contrat débute le 15 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'OUTAOUAIS (CRÉO) ET LA CSCV CONCERNANT LE PROJET VIVRE DE LA FORÊT DE L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 93 (2013-2014)

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a mis en place des projets d'exploration professionnelle de certains élèves en lien avec les diplômes d'études professionnelles et les carrières reliées à l'industrie forestière;

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a demandé, et obtenu, une subvention de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO);

Attendu que ladite subvention est d'un montant maximum de 1339 \$;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente soumis par la CRÉO;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 26 février 2014;

Attendu la recommandation du directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, et le président, monsieur Sylvain Léger, soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour, et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE

RÉSOLUTION 94 (2013-2014)

Attendu la demande de subvention formulée auprès du ministère des Ressources naturelles dans le cadre du Programme de biomasse forestière résiduelle;

Attendu que cette subvention vise à financer une partie du coût du projet de remplacement de la chaudière de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 25 février 2014;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 12 mars 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit et est par la présente autorisé à signer tous les documents nécessaires pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme de biomasse forestière résiduelle du ministère des Ressources naturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DU RUISSEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 95 (2013-2014)

Attendu que le protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a été élaboré à la satisfaction des parties;

Attendu que le protocole d'entente spécifique concerne un projet d'aménagement de la cour de l'école du Ruisseau, à Gatineau;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 12 mars 2014;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente spécifique à intervenir avec la Ville de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 96 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 2 avril 2014, à 20 heures, à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 11.

Sylvain Léger,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général